

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} SEPTEMBRE 2015

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 28 JUILLET 2015

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 28 juillet 2015.

COCA : transfert du projet école sur le site de l'usine

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une étude de faisabilité concernant un projet d'école dans l'ex-usine de moulinage. Le bureau d'étude nous a fait une estimation de ce projet afin de savoir à quelle subvention la commune peut prétendre et surtout à quelle hauteur. Un COPIL est programmé le mercredi 30 septembre 2015 à 9 heures en mairie afin d'étudier avec le Conseil Départemental, la DDT si notre projet de l'école dans l'usine peut se substituer à celui initialement prévu, dans le COCA, à l'entrée du village dans le bâtiment du Foyer Saint-Laurent.

Cette discussion ne nécessite pas une délibération du conseil municipal

Remboursement des frais de mission des élus dans l'exercice de leur fonction

Le conseil municipal, par 4 abstentions et 11 voix pour, approuve le remboursement des frais de mission dans l'exercice de leur fonction aux conseillers municipaux. Ce remboursement ne s'applique pas aux élus ayant une indemnité, à savoir le Maire et les Adjoints. Le remboursement se fera trimestriellement sur présentation de pièces justificatives.

SIEL : Adhésion au service de Système d'Information Géographique WEB : GéoLoire42

Le SIEL intervient pour mutualiser un certain nombre de dépenses liées à l'utilisation du cadastre informatisé. Le bureau du SIEL a décidé l'évolution des compétences optionnelles existantes, fournitures de données cadastrales informatisées.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à GéoLoire42, à compter de l'exercice 2015 à l'offre de base pour une durée de 6 ans, pour un montant de 200 €/an.

SEM : Plan multimédia dans les écoles – Avenant au plan Triennal 2012-2014 et à la convention de partenariat entre Saint Etienne Métropole et les communes

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la prolongation du Plan Multimédia et de la convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Saint Etienne Métropole jusqu'au vote du prochain Plan Triennal qui devrait intervenir fin 2015/début 2016. Il autorise le Maire à signer la prolongation de convention ainsi que tout acte correspondant.

Décision modificative n°3 : Virement de compte à compte

Suite à l'achat du restaurant de la Place du village, une erreur d'imputation budgétaire a été faite lors du vote du budget primitif, il est nécessaire de virer la somme de 103 000 € du compte 2117 au compte 2132.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- donne lecture de la lettre du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Mme Ségolène ROYAL, concernant le classement du site des crêts du Pilat.
- demande à la commission ordures ménagères de prévoir une réunion concernant les points noirs de collecte sur la commune en collaboration avec Saint-Etienne Métropole. Cette dernière est programmée le mardi 3 novembre 2015 à 9 heures en mairie.
- informe du projet ASSE Défi Cœur vert en partenariat avec le PNRP.
- informe d'un courrier de Monsieur le Préfet concernant le frelon asiatique.
- informe que la rentrée des classes s'est bien passée.
- fixe la date du prochain conseil municipal le lundi 28 septembre à 20 heures.

Mme BERARDO :

- informe de l'intervention de Saint Etienne Métropole pour la création d'un nouvel arrêt de transport scolaire au Breuil
- rappelle que la déchèterie mobile sera sur la commune de Doizieux samedi 12 septembre vers le local voirie.

Mme RIVOLLIER informe que l'inauguration du sentier pédestre créé en commun avec la commune de la Terrasse sur Dorlay est annulée pour des raisons de sécurité vu que la campagne de chasse aura commencé. Cette inauguration est reportée à une date ultérieure au printemps.

Mme PRIER informe que vu qu'il n'y a pas d'eau à la fontaine, les cyclistes et les marcheurs demandent aux habitants de la platière et à la Boulangerie.

Mr PITIOT fait remarquer que, vu la sécheresse de cette année, heureusement que le SIESDT est doté d'un stade synthétique.

Mme PAWELAK :

- fait le compte rendu de la manifestation « Les Petites Scènes de l'Eté » qui a eu lieu le vendredi 7 août. Les personnes présentes ont apprécié le lieu, le village et le spectacle.
- lance un appel à tous les membres du conseil municipal pour la recherche de sponsors pour financer le bulletin municipal
- informe que le projet « Auprès de nos Arbres » avance. Des réunions sont programmées, les tricots circulent auprès de personnes qui souhaitent s'investir dans ce projet. L'installation de tous les ouvrages se fera au mois d'octobre.
- informe que les Journées Européennes du Patrimoine auront lieu pour la commune le 20 septembre à la Tour avec la présence de peintures, sculptures et une mise en lumière sera également effectuée. Les membres du conseil sont invités à s'inscrire auprès de Patricia PAWELAK pour tenir des permanences.
- informe que l'exposition réalisée pour les Journées Européennes du Patrimoine sera également ouverte pour le retour de transhumance prévu le 4 octobre. Il faudra également des personnes pour tenir des permanences

M. CHOMIENNE :

- informe que les travaux du chemin de chez Rouard, prévu au programme voirie 2015, sont en cours de réalisation.

La séance est levée à 23h30.